



FICHE DE POSTE

Technicien de rivière H/F

CONTEXTE LOCAL

Le Syndicat Mixte de l'Argens, labellisé Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), a été créé en 2014 afin d'organiser une gouvernance inter-territoriale solidaire et efficace à l'échelle du bassin versant de l'Argens, soit 2 700 km². Il est constitué de 8 EPCI membres regroupant 74 communes.

Au titre de la compétence GEMAPI, le syndicat a deux principaux objets :

- La préservation et la protection contre les inondations à travers la mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) complet.
- La protection des milieux aquatiques, de la ressource en eau, à travers l'entretien, l'aménagement et la gestion de certains cours d'eau, l'émergence d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le contrat de rivière Nartuby et le PGRE Caramy Issole.

Le Syndicat porte les plans pluriannuels d'entretien et de restauration de la ripisylve (PPRE) d'une durée de 5 ans et des plans de gestion des Espèces Exogènes Envahissantes sur une grande partie de son réseau hydrographique.

L'élaboration et la mise en œuvre des PPRE est phasée en trois grandes étapes :

- Sur l'Argens aval, la Nartuby, le Caramy et l'Issole, les travaux sont en cours.
- Des travaux démarreront à l'automne de l'année 2021 sur d'autres affluents.
- Sur d'autres secteurs, les PPRE sont en cours d'études et aboutiront à des travaux en 2023.

L'équipe en charge du suivi des travaux, composée de 2 agents répartis territorialement, nécessite donc d'être renforcée par le recrutement d'un(e) technicien(ne) de rivière.

MISSIONS

Sous l'autorité de la Direction du syndicat, le technicien rivière exerce les missions suivantes :

- Mettre en œuvre et suivre des programmes pluriannuels d'entretien et restauration (PPRE) de cours d'eau en tenant compte des objectifs hydrauliques, écologiques, économiques et d'usage du milieu,
- Procéder au réajustement périodique des PPRE en organisant notamment les chantiers et leur suivi ainsi qu'une surveillance régulière,
- Définir et assurer la réalisation de travaux d'aménagement, seul ou avec l'aide de bureaux d'études,
- Organiser et animer les réunions avec les différents acteurs concernés.
- Rédiger des rapports d'activités sur la gestion du milieu aquatique,
- Mener des négociations avec les riverains et usagers, et conseiller les élus locaux sur la gestion à entreprendre et les techniques à utiliser.

- Effectuer les démarches administratives nécessaires à la réalisation de travaux et à la passation des marchés.
- Assister la collectivité dans la gestion du budget alloué à la gestion du milieu, effectuer ou instruire les demandes de financements.

PROFIL

Formation et expérience :

- Formation de niveau III (BTS, BTSA, DUT) dans le domaine de l'eau et de la protection de l'environnement avec expérience professionnelle souhaitée.

Compétences requises :

- Connaissance en gestion intégrée des milieux
- Connaissances et expériences en ce qui concerne l'aménagement et le fonctionnement des cours d'eau méditerranéens,
- Bonne connaissance de la faune et de la flore
- Maîtriser les techniques d'animation et négociation.
- Organisation, rigueur, capacités d'analyse et de synthèse
- Capacité rédactionnelle
- Maîtrise Excel, Word. La maîtrise d'un SIG est un plus.
- Disponibilité

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- ✓ Lieu de travail : Le poste sera basé à Draguignan (siège du SMA) ou Brignoles (antenne) en fonction du choix du candidat.
- ✓ Recrutement par voie de mutation, détachement, liste d'aptitude, ou voie contractuelle.
- ✓ Rémunération statutaire augmentée du régime indemnitaire
- ✓ Permis B obligatoire

CANDIDATURE

Adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) au plus tard le **vendredi 20 juillet 2021**.

Par mail à contact@syndicatargens.fr

Ou par courrier à l'adresse suivante :

**A l'attention de M. le Président du SMA
2, avenue Lazare Carnot
83300 Draguignan**